

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

Avis d'enquête publique portant sur le projet de mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de zonage d'assainissement des eaux pluviales

Par arrêté n°2026/74 en date du 28/09/2026, la Maire de la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de zonage d'assainissement des eaux pluviales **pour une durée de 15 jours consécutifs du lundi 19 octobre 2026 à 14 h au lundi 2 novembre 2026 à 17 h.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans, **du lundi 19 octobre 2026 à 14 h 00 au lundi 2 novembre 2026 à 17 h 00**, aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi et jeudi de 14 h à 17 h, le mercredi de 14 h à 18 h, et le mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr rubrique « Enquête publique ». Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans, 1, Place de l'hôtel de ville, 01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, ou par mail à secretariat@mairie-stm.fr

Monsieur Michel PROTSENKO a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie :

- **le lundi 19 octobre 2026 de 14 h à 17 h,**
- **le mercredi 21 octobre 2026 de 14 h à 16 h,**
- **et le vendredi 30 octobre 2026 de 9 h à 11 h.**

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La Maire,
Chrystèle CUENCA.